

# Evolution de la pédagogie des soins infirmiers à l'Ecole Florence Nightingale

## Depuis 1992

### **Les changements essentiels résultent et de l'impulsion donnée par les orientations politiques en France et des choix institutionnels.**

Ainsi sur le plan professionnel, un nouveau programme d'études conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier voit le jour (Décret du 23 mars 1992), suivi de près par de nouvelles réglementations concernant l'exercice professionnel (Décrets des 16 février 1993 et 15 mars 1993). La formation aide-soignante est, elle aussi modifiée par le nouveau programme (Arrêté du 22 juillet 1994) qui va aboutir non plus à un certificat (CAFAS) mais à un diplôme (DPAS) (décret du 12 août 1996).

De plus, depuis 1991 (loi sur la Réforme Hospitalière), les Institutions Sanitaires (et par-là même les I.F.S.I. qui en dépendent) sont appelées à " justifier " de leur activité et formuler leurs prospectives par le biais des Projets d'Établissement.

Par ailleurs, la création de l'Europe et l'intégration de la France dans cet espace, va favoriser certains choix et développements internes.

Au sein de l'Institut, des options se confirment, en particulier dans le domaine des relations extérieures et de la formation continue.

## **LA MISE EN PLACE DE NOUVEAUX PROGRAMMES D'ETUDES**

### **FORMATION INFIRMIÈRE**

Le programme de 1992 amène des changements :

- \* Allongement de la durée des études qui passent de 33 mois à 36 mois et 7 semaines (la formation se terminant en novembre par une " 4ème " année),
- \* Le mot " élève " est remplacé par celui

" d'étudiant " et le mot " école d'infirmière " par celui de " d'Institut de Formation en Soins Infirmiers ",

- \* L'assistance aux cours devient facultative (sauf pour les Travaux Dirigés et les stages),

- \* Augmentation du temps de formation théorique avec renforcement des Sciences Humaines et des Soins Infirmiers en Psychiatrie,

- \* Réglementation plus précise des stages (nature, durée),

- \* Les études conduisent désormais à un Diplôme d'Etat unique, visant à former un(e) infirmier(e) polyvalente qui pourra exercer dans tous les secteurs de soins : soins généraux, psychiatrie ou Santé Publique ; ceci en milieu hospitalier, extra-hospitalier ou libéral.

- \* Formation modulaire dès la 1ère année (20 modules fixes et 6 modules " transversaux "). Le cycle d'introduction aux Soins Infirmiers qui constituait la 1ère année de formation dans le programme de 1979 disparaît et les étudiants rentrent d'emblée dans le contenu des modules

- \* La durée hebdomadaire de formation est ramenée à 35 heures par semaine

De plus, des modifications sont apportées à la sélection : l'épreuve écrite comporte des tests psychotechniques et une épreuve de culture générale ; l'épreuve orale se déroule en présence d'un jury 2 professionnels et d'un(e) psychologue.

### **Les principes pédagogiques énoncés dans le Programme mettent l'accent sur :**

- \* La responsabilisation de l'étudiant (doit élaborer son projet professionnel) avec accès à des modules et stages optionnels (à l'issue de la 2ème et 3ème année),

- \* Le développement de sa faculté d'adaptation et de sa créativité (en lien avec la diversité des lieux d'exercice et l'évolution des connaissances, des techniques et des besoins de santé),\*

L'importance de l'actualisation des connaissances

ces (théoriques et pratiques) et de la cohérence de la formation (lien entre objectifs de formation, principes pédagogiques et pratiques professionnelles).

### **FORMATION AIDE-SOIGNANTE**

Le programme de 1994 suit les grandes orientations du nouveau programme infirmier.

Il est conçu de façon modulaire :

- \* La formation théorique passe de 350 heures à 630 heures,
- \* Les 6 premiers mois correspondent à une formation commune aide-soignante, auxiliaire de puéricultrice,
- \* La réglementation des examens (D.P.A.S.) prévoit la participation des aides soignant(e)s en poste, pour l'épreuve pratique,
- \* Les conditions d'admission sont modifiées.

## **RENFORCEMENT DES LIENS DE L'I.F.S.I. AVEC**

### **LES INSTITUTIONS PSYCHIATRIQUES**

- \* Recrutement à mi-temps d'un cadre de secteur psychiatrique qui soutiendra la mise en place des modules de psychiatrie, ceci en partenariat avec le Centre Hospitalier Spécialisé de Cadillac. En contrepartie, l'I.F.S.I. assurera une formation aux surveillant(e)s du C.H.S. concernant le nouveau programme
- \* Groupes de travail avec l'I.F.S.I. Charles Perrens (rattaché au C.H.S. de Bordeaux)

### **LES I.F.S.I. LOCAUX**

- \* Sélection écrite commune avec l'I.F.S.I. Charles Perrens depuis 1999
- \* Organisation et échanges entre I.F.S.I., autour de la mise en place annuelle des modules optionnels

### **LES INSTITUTS DE FORMATION DES CADRES DE SANTÉ**

- \* Accueil de stagiaires dans le cadre de leur module " pédagogie "

### **LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES**

- \* CEFIEC, GERACFAS

## **LES LIENS INSTITUTIONNELS S'ENRICHISSENT**

L'I.F.S.I. devient une ressource en terme de formation continue (à partir de 1986) pour l'hôpital de la M.S.P.B., Soignants et enseignants collaborent à des projets de formation continue (Vigilances hospitalières, Douleur, Hygiène Hospitalière),

Des rencontres et travaux sont menés ensemble concernant l'encadrement en stage, La bibliothèque de l'I.F.S.I. est mise à disposition des personnels de la Fondation et devrait devenir un véritable Centre de Documentation pour l'ensemble de la M.S.P.B., L'I.F.S.I. est présent sur le site Internet de la M.S.P.B. (créé en 1999).

## **LES MODES DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE**

Sont interrogés au cours de formations d'équipe

D'autres choix de fonctionnement émergent : du fonctionnement en " mini-équipe " par promotions, se met en place durant 2 ans un fonctionnement plutôt modulaire pour les enseignant(e)s, qui correspond à une répartition des formateurs non plus par promotion mais par domaine de savoir et compétences.

Aujourd'hui, le fonctionnement est en quelque sorte " mixte ", avec 2 coordinateurs par année (dont un assurera le suivi global de la promotion sur ses 4 ans) travaillant en collaboration avec les autres enseignants de l'IFSI pour les modules fixes et transversaux .

Des temps de réunions d'informations et de réflexion sont planifiés tout au long de l'année.

### **LA PEDAGOGIE**

Elle met l'accent sur le processus de formation et reste centrée sur la construction d'un savoir infirmier et d'une identité professionnelle par l'étudiant.

Ceci dans un contexte socio-culturel mouvant où l'évolution des savoirs et des techniques est

prépondérante, où les valeurs sont en mutation et où la place de chaque acteur est véritablement à trouver voire à inventer.

Les projets pédagogiques sont construits par les enseignant(e)s et avalisés par la directrice. Annuels et par promotion, ils permettent de formaliser les attentes de l'équipe pédagogique et les enjeux de chaque année.

### **Le développement de la réflexion professionnelle reste un axe central de la formation.**

Concernant les savoirs dispensés, l'I.F.S.I. valorise la pluralité des approches, l'expertise des contenus ainsi que l'actualisation des connaissances, comme gage de qualité. Les cours sont assurés par de nombreux intervenants extérieurs choisis pour leurs compétences et par les enseignant(e)s de l'I.F.S.I. La pédagogie de groupe se maintient, favorisant l'intégration des connaissances, l'analyse des situations, la mise en perspective des expériences, l'expression individuelle et l'écoute.

Le suivi pédagogique est individuel (entretiens, bilans,...) et collectif (temps d'échanges, bilans,...) pour permettre une régulation et une valorisation du processus de formation.

La place de l'étudiant est centrale : en tant qu'acteur de sa formation, en tant que sujet en formation, en tant que membre d'un groupe, en tant que personne inscrite dans une institution.

### **La conception du soin est centrée sur une approche globale et personnalisée de la personne (valeur toujours très présente dans la M.S.P.B.) avec les notions d'accompagnement et de prise en charge holistique.**

La référence au travail en équipe est par ailleurs continuellement présente. La relation, dans sa dimension psychique et corporelle, est posée comme une valeur professionnelle incontournable et les soins dits " de base " sont attendus et reconnus comme faisant partie intégrante des soins infirmiers. Les stages, qui représentent un point essentiel de la formation sont proposés aux étudiants au fil de la formation.

Les étudiants expriment leurs choix motivés concernant les stages dans lequel ils aimeraient aller, choix soumis ensuite à l'approbation de l'équipe pédagogique.

L'exploitation de ces expériences de stage (expression du vécu et analyses de situations) permet de donner un sens à la réalité professionnelle. Les terrains de stage, choisis par l'I.F.S.I., sont essentiellement répartis dans les différentes structures sanitaires de la Communauté Urbaine de Bordeaux, en fonction de leur secteur d'activité, de leur valeur pédagogique et de leurs spécificités. (faire un lien avec MSPB – stages)

### **L'OUVERTURE**

Elle est posée comme une nécessité dans une formation de qualité. Outre la pluralité des approches dans le domaine des savoirs dispensés et dans les concepts de soins, l'I.F.S.I. :

\* sollicite les étudiants pour des voyages d'études, des déplacements hors frontières, afin de donner une ouverture à leur formation en leur permettant d'appréhender d'autres façons de concevoir et de dispenser les soins infirmiers, d'autres systèmes de santé, d'autres approches culturelles. Ainsi, des étudiants ont effectué des stages en Côte d'Ivoire, Burkina Fasso, Pérou, Belgique... D'autres ont réalisé des voyages d'étude en Suisse et en Roumanie (jumelage avec les écoles d'infirmières de BRAILA).

Programme d'échange France-Allemagne  
Programme Roumanie-France

\* favorise leur participation aux congrès professionnels et autres manifestations infirmières (CII à Madrid, puis à Londres, Salon de l'Infirmière à Paris)

Par ailleurs, des partenariats sont officialisés à travers le jumelage avec 2 écoles d'infirmières à BRAILA (Roumanie) et le travail en collaboration avec des partenaires européens dans le cadre du projet européen initié par l'IFSI (Espagne, Italie, Belgique)

### **FORMATION CONTINUE**

(voir également Formation continue)

Département en développement avec :

- des formations auprès des Infirmier(e)s, des Aides-Soignant(e)s et des Agents de Services
- des formations internes en lien avec le CLIN et le CLUD
- des formations à la demande des établissements et/ou en réponse à des appels d'offres

## **LA RECHERCHE**

---

\* implication de l'I.F.S.I. dans un projet européen (Programme Leonardo) : le projet A.P.I. (Approches pédagogiques pour l'exercice Infirmier à domicile) avec création d'un site Internet pédagogique et d'un simulateur de situations de soins à domicile.

\* développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication dans la pratique pédagogique avec équipement d'une salle multimédia pour les étudiants en 2001 (dotée de 4 postes et extension du réseau à 8 postes en 2002).